

IPAG

Institut de préparation à
l'administration générale

**UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR**

UFR SJEPG

Sciences juridiques économiques
politiques et de gestion



Diplôme universitaire

SÉCURITÉ DÉFENSE

OBJECTIFS



L'objectif de cette formation est de proposer un complément de préparation aux concours des douanes et de la gendarmerie en délivrant un diplôme à l'issue de leur inscription. La majorité des étudiants inscrits présentera un concours du ministère de l'intérieur ou du ministère de la défense. L'objectif est de renforcer notre proposition de préparation aux concours dans le domaine de la sécurité et de la défense. Le diplôme d'université proposé peut être suivi de manière autonome mais le plus souvent, il est proposé en lien avec la préparation aux concours de l'IPAG. En effet, en dehors des concours, ce diplôme d'université pourra intéresser de nombreux étudiants : ceux qui envisagent un avenir professionnel lié à la défense des droits et libertés, ceux qui prévoient une carrière dans le cadre de la sécurité privée, ceux qui envisagent une carrière liée au droit pénal et à la lutte contre la criminalité. Tous ceux qui s'engagent dans une voie professionnelle liée à la sécurité (publique ou privée) auront intérêt à acquérir ces connaissances. En outre, les agents publics qui envisagent une mobilité pourront eux aussi trouver un intérêt à l'obtention de ce diplôme qui leur permettra de soutenir leur demande de changement. Le diplôme d'université pourra être suivi en même temps qu'une année de master ou en même temps qu'un emploi salarié ou d'un agent public.



PUBLIC CONCERNÉ

Étudiants, titulaires d'une licence, préparant les concours de la police, de la gendarmerie, des douanes mais aussi les étudiants curieux et intéressés par les questions de droit de la sécurité et de la défense (ayant suivis un parcours juridique ou non) ; sans être nécessairement inscrits à l'IPAG.

COMPÉTENCES ACQUISES



A l'issue de la formation, vous serez capable d'identifier les rôles et missions des grands corps de l'Etat dans le domaine de la sécurité et de la défense.

Vous aurez acquis les méthodes et les connaissances indispensables pour présenter les concours d'officier de la police, de commissaire de police, d'officier de gendarmerie ou d'inspecteur ou de contrôleur des douanes.

Ce DU est destiné à vous offrir le plus de chance d'obtenir les concours dans ces domaines et vous permettre d'intégrer les services des administrations de la sécurité et de la défense.

Il est également destiné à vous offrir une meilleure connaissance de ces administrations. Il peut ainsi offrir une spécialisation indispensable à l'obtention de certains postes liés à la sécurité et de la défense.

Les intervenants du diplôme universitaire seront des spécialistes des questions de droit de la sécurité et de la défense.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES



Les entraînements à l'écrit et à l'oral donneront lieu à l'obtention d'une note.

Les différentes matières seront également évaluées sous la forme d'une épreuve du concours choisi :

- Une note de synthèse dans les conditions du concours
- Une évaluation dans le cadre des mises en situation, destinée à apprécier le savoir-être des candidats
- Une épreuve orale dans le cadre des entraînements à l'admissibilité
- Une note d'écrit de culture générale sous forme de dissertation

Chaque unité d'enseignement est dotée d'un même coefficient.

Les unités d'enseignement se compensent entre elles.

Le diplôme d'université est acquis par l'obtention d'une moyenne générale de 10/20.

ORGANISATION DE LA FORMATION



96 heures. D'octobre à janvier

- Police et sécurité
- Organisation de la sécurité sur le territoire
- Contentieux administratif
- Défense en Europe
- Droit Douanier
- Formation Gendarmerie
- Connaissance des métiers
- Journée sur site
- Préparation sportive

PARTENARIATS



L'UFR et son IPAG sont partenaires de :

- L'Ecole de police de Montbéliard
- L'Etat-major de la gendarmerie
- L'administration des douanes et des droits indirects

Le diplôme d'université Sécurité et Défense est indispensable à tous ceux qui souhaitent mieux connaître la sécurité et la défense.

Les cours ont lieu en fin de journée et sont dispensés par des spécialistes de droit de la sécurité, par des agents et officiers de police, de la gendarmerie et des douanes.

Responsables de la formation

Mme Mayeur-Carpentier

Coût de la formation

Coût pédagogique 860€ + frais d'inscription

Dossier de candidature

Le dossier de candidature peut être retiré auprès du secrétariat de l'IPAG ou téléchargé sur le site de l'UFR SJEPG (<http://sjepg.univ-fcomte.fr/>)

Contacts

Secrétariat administratif :
ipag@univ-fcomte.fr
03 81 66 61 45

Gestion financière :
sefocal@univ-fcomte.fr
03 81 66 61 21